

Malakoff, le 12 janvier 2026

**Décision n°2026 - 01 portant nomination du directeur du Centre EPIDE de Margny-lès-Compiègne - M. Eric CATTIAUX**

La Directrice générale de l'EPIDE,  
Vu l'article R3414-18 du code de la défense ;  
Vu le décret du 14 mars 2024 portant nomination de la directrice générale de l'Etablissement public d'insertion de la défense ;

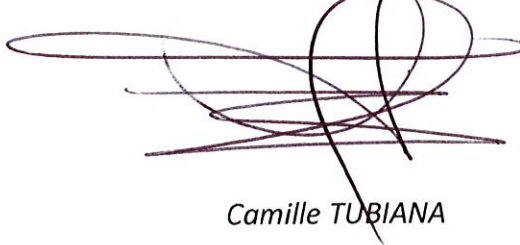
Décide :

**Art. 1<sup>er</sup>** – Monsieur Eric CATTIAUX est nommé directeur du centre EPIDE de Margny-lès-Compiègne, à compter du 12 janvier 2026.

**Art. 2** – La décision n° 2024 - 59 portant nomination d'un directeur de centre est abrogée.

**Art. 3** – La secrétaire générale est chargée de l'application de la présente décision qui sera publiée sur le site internet de l'établissement.

*La Directrice Générale*



*Camille TUBIANA*